DLP 28-6-83194573

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Bulletin N°13
23 Juin 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F a Régis. recettes DDA, CCP. Marseille 9660 74 V

VIGNE

MILDIOU -

Les foyers limités par le vent ont été remis en activité par les orages des 18 et 21 Juin qui ont affecté de façon plus ou moins intense notre région .

Les foyers du Nord Vaucluse (Valréas, Mondragon,Uchaux) et du Sud de la Drôme (St-Paul-Trois-Chateaux, Baume-de-Transit) sont très actifs .Quelques petits foyers existent dans le Var (Le-Plan-du-Castellet, Bandol, Garéoult) .

En conséquence :

1. Dans les parcelles très atteintes renouveler les traitements à 7 jours avec un produit à base de curzate .
2. Ailleurs, renouveler avec la cadence classique suivant les matières actives utilisées 10 à 14 jours .

OIDIUM -

Renouveler la protection sur tous cépages 14 jours après l'intervention de floraison .

BOTRYTIS -

Le traitement de chute des capuchons floraux est inutile dans les zones où la floraison était terminée au 18 Juin .

Dans les zones très tardives, encore en floraison à cette date, il peut se justifier .Si l'utilisation de produits spécifiques au *Botrytis* est trop onéreuse pour la production, utiliser dichlofluanide (Euparène) ou folpel .

TORDEUSES de la GRAPPE -

Le deuxième vol d'*Eudémis* a débuté depuis 10 jours dans les zones très précoces : Châteauneuf-du-Pape, Mazan, Cabrières d'Avignon, Maubec, Port-de-Bouc, Puget-Ville, St-Cyr, Fréjus (*Cochylis*) . Des oeufs ont été observés dans les parcelles précoces de Châteauneuf-du-Pape seulement, éclosion vers le 27 Juin .

Un bulletin spécial viticulture fera le point au début de la semaine prochaine .

Il est rappelé que le traitement sur la 2ème génération doit être préventif c'est-à-dire viser les jeunes larves nouvellement écloses pour éviter tout écoulement de jus favorable au *Botrytis* . Mais on ne doit pas traiter trop tôt si on veut atteindre l'ensemble de la génération avec un seul traitement .Toutefois, l'étalement du vol nécessite souvent dans les régions très infestées, un deuxième traitement environ 12 jours après le premier.

De toute façon, 10 jours après le ou les traitements préventifs un contrôle d'efficacité du traitement doit être fait .On traite avec un produit curatif (action de choc) si on observe que 10% des grappes sont atteintes .

Le mode d'action des pyréthrinoïdes exige un traitement un jour avant l'éclosion des larves .

ARBRES FRUITIERS

A Pépins

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES -

En situations précoces et moyennes, l'importance des vols diminue .Ne traiter que les vergers habituellement atteints et portant une faible récolte .

En régions de basse et moyenne altitude, la reprise de la protection devra débuter si l'on emploie le diflubenzuron à partir du 6 Juillet et si l'on emploie d'autres insecticides à partir du 13 Juillet .

Ces dates pourront être retardées de quelques jours dans les vergers habituellement peu infestés ou situés en altitude.

Ne pas utiliser le diflubenzuron sur les fruits susceptibles d'être exportés vers le Canada, ce dernier ne tolérant aucun résidu de ce produit .

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant: P. Duffaud _ CPPAP N° 478 AD

CEDIDOMYIE sur FEUILLES de POIRIER - Voir rubrique "TOUS ARBRES FRUITIERS"

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Maintenir la protection des vergers contaminés en cas de risques de pluie .

ZEUZERE -

Dans les vergers ayant subi en 1982 des dégâts de ce ravageur (dessèchements d'extrémités de pousses ou galeries dans les rameaux), le premier traitement devra être effectué aux dates suivantes selon les produits employés (sous forme d'émulsion) .

A partir du 5 Juillet en régions précoces et moyennes si l'on utilise azinphos éthyl (nombreuses spécialités) à 40 g M.A./hl, diéthion (Rhodocide) à 100 g M.A./hl, fenthion (Lebaycid liquide) à 75 g M.A./hl, méthidathion (Ultracide liquide) à 30 g M.A./hl et phosalone (Azofène liquide, Zolone liquide) à 60 g M.A./hl .

Avec ces matières actives valables également contre le *Carpocapse*, les traitements seront renouvelés tous les 14 jours .

A partir du 20 Juillet si l'on emploie le mévinphos (nombreuses spécialités) à 50 g M.A./hl on l'utilisera de préférence pour protéger les arbres des pépinières, les jeunes vergers sans fruits ou ceux venant d'être récoltés, si le traitement précédent date de plus de 14 jours .Avec cette matière active les traitements seront renouvelés tous les 28 jours .

Dans ce genre de lutte la réduction du volume de bouillie ne semble pas conseillée au-dessous 6-700 litres/ha, car l'on recherche une action en profondeur des produits .Le recouvrement des parties les plus élevées des arbres est également indispensable à la réussite du traitement .

En vergers très infestés, la lutte devra se poursuivre au minimum deux années consécutives et jusqu'à la mi-Septembre .

MINEUSE CERCLEE SUR POMMIERS -

Le deuxième vol n'a pas encore débuté .Attendre un avis ultérieur .

PHYLLOXERA DU POIRIER -

On effectuera un premier traitement avec diazinon (Basudine 20) 75 g M.A./hl dans les vergers contaminés .

En l'absence de cette spécialité, on utilisera le dichlorvos (nombreuses spécialités) à raison de 100 g M.A./hl (plus toxique pour les prédateurs) .Le traitement sera effectué durant la première semaine de Juillet et avec une température supérieure à 25° C .

MOUCHE NOIRE DE LA FIGUE -

Les premières captures viennent d'être réalisées, un bulletin ultérieur précisera la date d'intervention .

A noyau

TORDEUSE ORIENTALE et PETITE MINEUSE DU PECHER -

Poursuivre la protection des fruits en fonction de leur date de récolte ainsi que les vergers en formation .

ACARIOSE ARGENTEE DU PECHER -

Dès les premières manifestations observées dans les vergers non traités contre les *acariens*, un soufrage suffit généralement à arrêter leur extension .

FORFICULES SUR PECHERS -

Dès l'observation des premiers dégâts, il est conseillé de traiter le soir avec du naled (Orthodibrom) à raison de 150 g de produit commercial par hectolitre .Délai d'emploi : 7 jours avant récolte .

POURRITURE DES FRUITS A NOYAU -

Il est recommandé d'effectuer ,surtout en cas de périodes humides, une protection sur toutes les variétés sensibles (1) aux maladies de conservation (Rhizopus, Botrytis principalement).

20 jours avant récolte : folpel (nombreuses spécialités) 150 g M.A./hl, bénomyl (Benlate une seule fois en saison) 60 g de produit commercial/hl .

7 jours avant récolte : vinchlozoline (Ronilan) 100 g de produit commercial/hl .

En cas de pluie importante entre ces deux traitements, il convient de renouveler le premier en alternant les produits utilisés (d'après essais INRA à St-Marcel-les-Valence) .

(1) - Redtop, Merill Franciscain, Merill O'Henry, July Lady, Sundance, nombreuses nectarines, etc...

MOUCHE DE L'OLIVE -

1 - *Lutte contre les adultes* - Pour la production d'olives de conserve le seuil de commercialisation est de 3% d'olives piquées et de 8 à 10% en olives d'huilerie .

a) par appât insecticide :

Méthode de lutte : contrôle du vol de la *mouche* dès Juillet en disposant par hectare 4 à 5 gobe-mouches remplis d'une solution de phosphate d'ammonium à 30 g par litre, solu-

...../.....

tion changée tous les 10-12 jours .Faire des relevés de captures deux fois par semaine .

__*Intervention*__ chaque fois que le nombre de captures s'élève nettement (s'il atteint environ 5 captures en 3 jours pour 5 pièges) .

__*La pulvérisation*__ se fera uniquement du côté sud de chaque arbre (1 m2).Elle sera grossière, à raison de 0,5 litre par arbre, soit 50 litres de bouillie à l'hectare .Cette pulvérisation utilise un attractif des *mouches*

Mélanger dans 100 litres d'eau : hydrolysat de protéines (Buminal) 600 g.
fenthion (Lebaycid) 300 g.

Le contrôle de la protection est nécessaire .Dès que le seuil de piqûres est observé, il convient d'appliquer un insecticide sur l'ensemble de la plantation .

b) __par insecticide seul__ -

En employant de la deltaméthrine (Décis) à la dose de 1,25 g M.A./hl à raison d'un traitement chaque fois que le nombre de captures augmente (voir ci-dessus),soit un maximum de trois traitements espacés d'environ un mois à partir du 15 Juillet en zones précoces .Contrôler la protection comme précédemment .

2 - *Lutte contre les larves ou lutte classique* - Convient pour la production d'huile .La protection commence à partir de l'observation des premières larves .Il est encore trop tôt pour intervenir .La liste des produits a été donnée dans notre bulletin N°10 du 17 Mai .La deltaméthrine est valable uniquement contre les adultes (*mouches*) .

__TEIGNE DE L'OLIVIER__ -

Dans les oliveraies où ce ravageur a commis des dégâts au cours de la floraison, on appliquera un traitement avec carbaryl (Sevin, Carbatox, Kumital) 125 g M.A./hl ou diméthoate (nombreuses spécialités) 30 g M.A./hl .Lorsque les jeunes fruits auront un diamètre égal ou supérieur à 4-5mm .

Le bacillus thuringiensis (Bactospéine) est préférable en lutte intégrée .

__FUMAGINE et CYCLOCONIUM DE L'OLIVIER__ -

A l'occasion de la lutte contre la *TEIGNE* et la *MOUCHE de l'OLIVE*, on ajoutera à la bouillie un produit cuprique pour lutter, si nécessaire, contre ces *champignons* .

__CYLINDROSPORIOSE DU CERISIER (Rappel) - MOUCHE DE LA CERISE__ -

Appliquer un traitement fongicide dès la récolte terminée sur les variétés sensibles où déjà atteintes ainsi qu'en pépinières .

Contre la *Mouche* intervenir en situations tardives (au-dessus de 500 m. d'altitude) en fonction de la date de récolte .

__CARPOCAPSE DES PRUNES__

Renouveler le traitement à partir du 10-15 Juillet sur les variétés tardives .

__Tous arbres fruitiers et peupliers__ -

__ACARIENS ROUGES__ -

Surveiller leur développement éventuel et employer un acaricide spécifique si plus de 70 à 80 % des feuilles portent des formes mobiles sur arbres à pépins et 20 à 30 % sur les arbres à noyau .

__OIDIUM__ -

Maintenir la protection en faisant attention aux dosages par fortes températures .Préférer les fongicides plus pénétrants en cas d'attaques importantes .

__COSSUS GATE-BOIS__ -

Sur les vergers et les haies de peupliers ou de cognassiers contaminés par ce ravageur, des traitements sont à effectuer le __5 Juillet__ et à renouveler les 1er et 25 Août avec de l'oléoparathion à 50 g M.A./hl .Les pulvérisations seront très abondantes et localisées à la base des troncs .

Cette serie de traitements sera effectuée durant les deux années consécutives à partir de la constatation des attaques en vergers .Celles-ci débutent en général par la bordure la plus proche des sources d'infestation : haies de peupliers brise-vent, saules, vieux mûriers ....Il n'est donc pas toujours nécessaire d'effectuer des traitements généralisés .

__CECIDOMYIE SUR FEUILLES DE POIRIER__ -

En cas de forte attaque faire deux traitements à 12 jours d'intervalle avec vamidothion (Kilval, Sépaphid) 50 g M.A./hl, ou à base de diazinon (Knox-out) 24 g M.A./hl .

L'ométhoate (Folimate) 62,5 g M.A./hl aurait donné des résultats satisfaisants (délai 21 jours avant récolte) .

__PHYLLOXERA DU POIRIER__ -

Ajouter aux matières actives citées : deltaméthrine (Décis) 1,25 g M.A./hl (rémanent mais très toxique à l'égard de la plupart des prédateurs) .

P.1244

ASPERGE

CULTURES LEGUMIERES

CHENILLE A FOURREAU -

Dans les aspergeraies ayant subi en 1982 des dégâts (présence de fourreaux au sol et desséchement des griffes en bordure), on commencera à partir du 1er Juillet les traitements contre les jeunes chenilles dans les régions les plus précoces du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône .

La protection débutera, 4 à 5 jours plus tard dans les régions les plus tardives et dès à présent dans les cultures sous abri .

On maintiendra la protection jusqu'aux 20-25 Juillet selon ces situations .Utiliser l'un des insecticides suivants en émulsion (sauf carbaryl) en grammes de M.A./hl .

azinphos (+) 40 g, carbaryl (+) 150 g, diéthion (Rhodocide) 120 g, fenthion (Lebaycid) 100 g, lindane (+) 75 g, oléoparathion (+) 45 g, parathions (+) 50 g, phosalone (+) 120 g .

(+) = nombreuses spécialités .

On renouvellera le traitement tous les 12 jours avec le carbaryl et tous les 8 jours avec les autres produits .Les pulvérisations seront abondantes (minimum 2000 l/ha) et localisées à la base des turions sur lesquels la bouillie devra ruisseler .

Sur les jeunes plantations le traitement pourra se limiter aux bordures toujours les premières attaquées .

Dans tous les cas, le ramassage des fourreaux au moment de leur formation et leur destruction courant Mai par les travaux du sol avant l'éclosion des papillons est souhaitable .

LAITUE, CHICOREE, SCAROLLE

PUCERONS DES RACINES -

Dans les zones où des dégâts ont été constatés lors de la dernière campagne, il est prudent d'effectuer un traitement à la plantation .

.*traitement de sol en plein avec* fonofos 3.000 g M.A./ha .
parathion éthyl 6.000 g M.A./ha .

.*arrosage ou pulvérisation abondante du pied des plantes*, préventivement ou en rattrapage :
pyrimicarbe 37,5 g M.A./hl - délai 7 jours .
parathion méthyl 30 g M.A./hl - délai 15 jours .

POMME DE TERRE

TEIGNE et DORYPHORE -

Renouveler le traitement contre les *doryphores* aux alentours du 10 Juillet .

Ce dernier traitement est susceptible d'assurer une certaine protection contre la *Teigne* . De plus, en culture, afin d'éviter que les chenilles de *Teigne* puissent atteindre les tubercules, il est conseillé de maintenir une humidité suffisante du sol pour empêcher qu'il ne se fissure .

LES LOCAUX DE CONSERVATION DOIVENT ETRE PARFAITEMENT NETTOYES ET DEBARRASSES DES POMMES DE TERRE DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE .

MOUCHE DU CHOU SUR NAVETS et JEUNES SEMIS DE CHOUX-FLEURS -

Le vol est faible .

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Vol nul .

TEIGNE DU POIREAU -

Renouveler la protection dans les conditions préconisées dans notre dernier bulletin .

PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES SALADES (abri et plein champ) -

Sur simple demande nous vous fournirons un imprimé relatif à ce sujet (entre autres renseignements fournis : les cadences de traitements à respecter de manière à ne pas avoir de résidus et les produits utilisables) .

ABRIS et SERRES - Mise en place de la culture d'automne .

Avant d'entreprendre de nouvelles plantations il est nécessaire d'avoir des serres correctement nettoyées :

.Enlèvement total de toute mauvaise herbe dans la serre et des résidus .
.Désinfection des structures suivant l'ennemi visé :

Fumigation insecticide (dichlorvos, naled, sulfotep) - Traitement acaricide (chinométhionate)
Traitement bactéricide et fongicide (ammonium quaternaire) .

.Destruction des mauvaises herbes autour des serres par pulvérisation d'un herbicide (paraquat par exemple) associé à un insecticide .
.En présence de *mouches blanches* ou *aleurodes* : parathion méthyl .
.En présence de mineuses des feuilles *Liriomyza trifolii* : fenthion .

------0000------